

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**  
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47  
85, Rue Fontenelle, 85  
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR - JORDAN**  
Téléphone : 14.90  
Secrétaire Général : TH. VALLÉE  
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

**ANNONCES**  
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.  
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 6, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ABONNEMENTS	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	19 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

Républicains Havrais !

## IL FAUT TOUS VOTER

S'abstenir c'est faire le jeu des Adversaires

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES Du 26 Avril 1914

#### CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1<sup>re</sup> Circonscription du Havre

**JULES SIEGFRIED**  
ANCIEN MINISTRE  
DÉPUTÉ SORTANT

2<sup>e</sup> Circonscription du Havre

**PAUL CLOAREC**  
OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR  
ANCIEN OFFICIER DE MARINE

3<sup>e</sup> Circonscription du Havre

**GEORGES BUREAU**  
DÉPUTÉ SORTANT  
Président d'Honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

### Le Scrutin de Demain DANS LES Trois Circonscriptions

La campagne électorale est pratiquement terminée. Il ne reste plus qu'à voter. Nous comptons que nos amis politiques, dans les trois circonscriptions de l'arrondissement du Havre, sauront faire en la circonstance tout leur devoir. Ce devoir est tout tracé.

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription, M. Jules Siegfried, vétéran des luttes républicaines havraises, n'a contre lui qu'un seul concurrent, socialiste unifié. Il semble que la longue carrière politique, surtout la longue carrière havraise du député sortant ait en quelque sorte désarmé l'opposition des partis. Devant l'évidence de sa réélection, il y a eu une sorte de consentement général. La Droite, sans doute, ne pouvait oublier qu'elle a en lui un adversaire d'un demi-siècle. Les violents d'extrême-gauche ne manquaient pas de se rappeler aussi que M. Siegfried a toujours été un homme de gouvernement, invariablement hostile à l'esprit de désordre et aux mauvaises surenchères.

Cependant, à l'exception de l'unifié, aucun parti n'a entrepris de lui opposer de candidat. Et cette absence de compétition répond très bien à l'état d'esprit général de l'opinion dans la 1<sup>re</sup> circonscription. C'est un honnête homme, entend-on dire partout de M. Siegfried, un vieux Havrais admirablement qualifié pour défendre les intérêts du port et de la ville ; son nom est étroitement lié à toute l'histoire républicaine du Havre depuis l'Empire. Pourquoi changer un député qui n'a pas démenté ? Donnons au contraire à notre représentant un nouveau témoignage de notre confiance.

Ce n'est pas le fameux « scandale de la Maison des Douaniers » qui changera rien à ce courant d'opinion, car le désintéressement de M. Siegfried est universellement connu. La grossière calomnie dont il a été l'objet attirera au contraire aux urnes un plus grand nombre d'électeurs désireux de protester contre de si tristes procédés de polémique et d'affirmer leur conviction républicaine sur un nom qu'ils ont toujours trouvé du bon côté dans les luttes que la République a eu à subir.

Dans la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> circonscriptions, la bataille est plus disputée. C'est que le terrain électoral y est différent. La réaction y

possède d'importants et redoutables contingents, qui lui font défaut dans la 1<sup>re</sup>.

Quelles que soient les épithètes dont il leur plait de se parer, nous ne pouvons en effet classer MM. Ancel et Guillard autrement qu'avec la Droite. M. Ancel porte un nom qui, dans l'arrondissement du Havre, est resté synonyme de lutte antirépublicaine. Que M. Georges Ancel ait modernisé les formules politiques dont il se sert, c'est possible ; il n'en est pas moins patronné et soutenu par les éléments les plus hostiles à l'esprit même du régime républicain. Quant à M. Guillard, chacun sait la dépendance où il est vis-à-vis de l'Eglise et de ses représentants !

Sans qu'il soit besoin du moindre commentaire, c'en est assez pour dicter à tous les républicains leur attitude. M. Cloarec, dans la 2<sup>e</sup> circonscription, M. Bureau, dans la 3<sup>e</sup>, représentent tout simplement la politique de gauche.

Nous recommandons donc instamment à tous nos amis de ne pas leur marchander leur appui. Ce faisant, ils serviront non seulement les intérêts de la République, mais aussi ceux de notre Normandie. Qu'on y réfléchisse ! M. Ancel, M. Guillard ne seront jamais, quoi qu'ils fassent, que des hommes d'opposition, mal à leur aise dans la République et séparés toujours de nos gouvernants « par l'étendue de la question religieuse ». MM. Bureau et Cloarec, au contraire, tout comme M. Jules Siegfried, se rangeront aisément et pour ainsi dire naturellement parmi les républicains de gouvernement qui seuls ont su réunir, dans une féconde harmonie, ces deux principes de l'Ordre et du Progrès, sans lesquels il n'est point de société politique viable.

Nous souhaitons des élections profondément républicaines, d'où les principes essentiels de la République laïque et démocratique sortent une fois de plus intangibles. Nous souhaitons en même temps des élections modérées, sérieuses, sans compromissions démagogiques, qui permettent l'établissement d'un gouvernement digne de ce nom.

C'est dans cet esprit que nous recommandons à tous nos lecteurs les trois candidats dont les noms sont inscrits en tête de ce journal.

P. H.

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

### Le Comité Républicain de l'Union des Gauches aux Electeurs

CHERS CONCITOYENS,

C'est demain le jour du scrutin.

Votre premier devoir est de voter.

La nouvelle loi sur l'affichage électoral a diminué l'animation habituelle des veilles de scrutin dont nos murs portaient le reflet ; mais cela ne doit pas vous faire oublier votre devoir. Il serait étrange qu'une loi ayant pour but d'améliorer les mœurs électorales ait pour résultat d'encourager les abstentions.

Vous êtes souvent portés, et à juste titre, de critiquer les agissements de l'Etat et du Parlement qui le représente ; en ces derniers mois l'indignation a été générale contre certaines mœurs parlementaires ; il dépend de vous de les réformer et d'agir sur l'Etat en remplissant strictement votre devoir civique d'électeur. Vous abstenir, c'est faire la politique du pire et c'est vous interdire à l'avenir tout droit à toute critique.

Vous voterez donc

Votre choix sera facile puisque vous n'avez en face de vous que deux candidats aussi différents que possible et qui représentent les deux principales tendances de notre démocratie.

Si vous avez quelque confiance dans les théories collectivistes et révolutionnaires pour la réalisation des réformes nécessaires, si vous ne redoutez aucun conflit extérieur et si, par contre, vous attendez d'un bouleversement intérieur le progrès social, vous voterez pour le jeune candidat socialiste unifié qui réclame vos suffrages.

Mais si, tout en étant fermement attachés à la démocratie laïque, vous avez moins d'illusions et plus de pondération, si vous attendez l'épanouissement des réformes dans la liberté et dans l'ordre intérieur sauvegardés par notre force militaire vis-à-vis de l'étranger, vous voterez pour le vétéran des luttes républicaines au Havre, pour le député sortant

### Jules SIEGFRIED

Vous vous souviendrez qu'il a été le défenseur à la Chambre à la fois de la démocratie et de la liberté ; qu'il a consacré sa vie, avec un désintéressement absolu, à toutes les œuvres sociales qui honorent notre troisième République ; qu'il s'est élevé avec force contre toutes les mesures scolaires ou fiscales qui lui paraissaient inspirées d'un esprit sectaire et vexatoire.

Ce que la politique de M. J. SIEGFRIED représente c'est la laïcité considérée comme une forme supérieure de solidarité dominant toutes les églises divisées et hostiles les unes aux autres, c'est l'intégrité morale au service du progrès social, c'est la République toujours en marche, mais toujours préoccupée de rester en contact avec l'ensemble de la nation.

Enfin le député sortant représente, par excellence, le Havre qui depuis plus de quarante ans l'a vu, tour à tour, membre de la Chambre de commerce, adjoint, maire, conseiller général, député, sénateur, ministre.

Au cours de cette longue carrière, il a été bien souvent combattu du point de vue politique, mais tous, amis et adversaires, reconnaissent les nombreux et importants services qu'il a rendus à notre cité.

Au moment où son admirable vigueur physique lui permet de se présenter encore à nos suffrages, les républicains havrais, sans rien renier de leurs opinions particulières, sont tout naturellement amenés à oublier leurs divergences pour lui donner, dès le premier tour de scrutin, et par une imposante majorité, la marque de confiance et d'estime dont il est digne à tant de titres.

C'est pourquoi nous vous invitons tous, chers concitoyens, à voter pour

### JULES SIEGFRIED

### AMIS

### du Citoyen J. SIEGFRIED

Ne dites pas : inutile de se désigner, il est sûr d'être élu !

Si tout le monde faisait ce raisonnement, eut-il 21,000 électeurs amis, il ne serait pas élu.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

### APPEL

### du Comité de l'Union Républicaine de Sanvic

CHERS ELECTEURS,

La campagne électorale est à peu près terminée. Vous avez pu apprécier les divergences qui séparent, au point de vue politique et social, le candidat réactionnaire et le candidat socialiste unifié, du Républicain de Gauche que votre Comité présente à vos suffrages.

Vous avez suivi avec attention les explications très nettes de notre candidat, qui oppose son programme nettement Républicain aux utopies habituelles du candidat socialiste et aux insinuations tendancieuses du candidat de toutes les réactions.

Il nous appartient, à présent, de dégager de cette campagne un aperçu aussi net que possible de la situation.

Nos adversaires eux-mêmes sont unanimes à rendre hommage au Républicanisme éprouvé de notre candidat et à reconnaître sa supériorité sur toutes les questions *Martimes et Commerciales*.

Seule, la perfidie de groupes intéressés cherche à jeter le trouble dans votre esprit, en exploitant contre lui l'indépendance dont il a fait preuve dans une question d'intérêt National.

Et cependant, le fameux rapport qui lui est tant reproché n'est qu'une étude impartiale demandée par le Congrès des Travaux publics, qui se tint à Paris en 1912. L'homme le plus qualifié pour le faire. Ce choix ne peut que vous confirmer la haute valeur de notre candidat et l'intérêt que vous auriez à l'avoir comme défenseur des intérêts du port du Havre.

D'ailleurs, pour vous édifier complètement, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire intégralement la lettre que l'éminent Maire du Havre, M. GENEVAL, conseiller général de votre canton, a cru de son devoir d'adresser à notre sympathique candidat.

Le Havre, le 17 avril 1914.

Mon cher Commandant,

J'aurais voulu assister ce soir à la réunion électorale organisée par le Comité d'Action Républicaine du 6<sup>e</sup> Canton, mais mon état de santé ne me permettant pas de sortir le soir, je n'aurai pas le plaisir de vous entendre.

Afin qu'on ne puisse interpréter mon absence comme un signe d'indifférence à l'égard de votre candidature, je viens, suivant ma promesse, vous renouveler l'assurance que je fais les vœux les plus sincères pour votre succès.

Les Républicains de Gauche, j'en suis sûr, n'hésiteront pas à répondre à votre appel, car ils vous tiennent pour un des leurs, et ils ne prendront pas au tragique les critiques formulées par vos adversaires à l'occasion de votre mémoire au Congrès des Travaux Publics de 1912. Ils se sont rendus compte que ce mémoire a été un grand coup porté au projet Casimir Périer sur Brest Transatlantique, le seul à redouter pour Le Havre, et que votre conception d'un autre port breton aux abords faciles et sans dangers pour les grands vapeurs, accessible en tout temps, doté d'un outillage perfectionné, relié aux réseaux de l'Etat et aux canaux intérieurs, coûterait plusieurs centaines de millions et n'est en réalité qu'une hypothèse chimérique dont les patriotes havrais ne sauraient s'offusquer.

Agreez, mon cher Commandant, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Henri GENEVAL.

Electeurs,

S'il vous restait un seul doute, ce serait dénier la haute autorité et la prudence de toute une vie de labeur et de dévouement qui s'attachent au nom de M. GENEVAL.

Citoyens,

Vous ne vous laisserez pas abuser par des arguments aussi mesquins. Nous connaissons votre clairvoyance habituelle ; elle vous tracera votre devoir et vous manifesterez sur le nom du citoyen PAUL CLOAREC, votre fidélité à la cause Républicaine, approuvant ainsi les déclarations faites au cours de la campagne menée par le Candidat que la Fédération des 14 Comités Républicains de la 2<sup>e</sup> Circonscription a jugé digne de vos suffrages.

Electeurs,

Ne tolérez pas plus longtemps la RÉACTION dans la 2<sup>e</sup> Circonscription ; prouvez que Sanvic est une cité Républicaine, observez la même discipline que celle qui vous a guidés jusqu'ici, et le 26 Avril sera une victoire dont vous pourrez vous enorgueillir, car vous aurez reconquis un siège à la République.

Sanvicais,

Nous avons CONFIANCE en vous, vous êtes des RÉPUBLICAINS SINCÈRES, prouvez-le une fois de plus à nos adversaires en votant en masse pour le citoyen

### Paul CLOAREC

candidat patronné par la Fédération des quatorze Comités Républicains de la 2<sup>e</sup> Circonscription.

AUX URNES ! PAS D'ABSTENTION !!!

Vive la République ! Vive Sanvic !

Le Comité de l'Union Républicaine de Sanvic.

ONT ADHÉRÉ À CET APPEL LES COMITÉS SUIVANTS :

- Comité Radical et Radical Socialiste du 4<sup>e</sup> Canton ;
- Comité de Concentration Républicaine du 4<sup>e</sup> Canton ;
- Comité d'Action Républicaine du 6<sup>e</sup> Canton ;
- Comité Radical et Radical Socialiste de Gravelle-Sainte-Honorine ;
- Union des Gauches de Gravelle-Sainte-Honorine ;
- Comité d'Action Républicaine de Sainte-Adresse ;
- Comité d'Action Républicaine de Sanvic ;
- Comité de Défense Républicaine de Bléville ;
- Comité de Défense Républicaine d'Harfleury ;
- Comité Cantonal d'Action Républicaine de Montvilliers ;
- Comité d'Action Républicaine de Montvilliers ;
- Comité de Défense Républicaine de Saint-Romain ;
- Union des Républicains de Saint-Romain ;
- Comité Républicain de Gonfreville-l'Orcher ;
- Comité de Défense Républicaine de Rolleville.

Voir la Dernière Heure  
en Deuxième Page

ENCORE La Maison des Douaniers

Nous avons reçu la lettre suivante : Havre, le 23 avril 1914

Le Conseil d'Administration du Groupe Havrais du Service actif des Douaniers

A M. le Rédacteur en chef du journal Le Petit Havre :

Mon sieur le Rédacteur en chef,

dans vouloir prendre part dans la polémique engagée entre la Démocratie Havraise et M. Jules Siegfried, il nous est apparu dans le numéro du Petit Havre en date du 21 avril, que quelques chiffres cités par M. Siegfried portent à confusion et tendent à faire supposer aux douaniers, qu'ils ont été grossièrement trompés par le même qui lui a chargé de défendre les intérêts des agents du service actif des douaniers, le Conseil d'Administration du Groupe.

Dans sa réponse au Petit Havre, M. Siegfried, parlant du chiffre de 130 francs comme location par pièce dans la nouvelle Maison des Douaniers, en arrive, après différents calculs sur ce que certains agents n'ont pu payer, 58 fr., 80 fr., à conclure qu'il y a loin de ces chiffres à celui de 130 francs à légèreté avancée, et que les locataires de la Démocratie Havraise et de tous les douaniers, ne seront pas traités d'âpres les bruits qui ont couru.

Sur ce point, ce n'est pas la Démocratie Havraise qui a été légèrement avancée ce chiffre de 130 francs, mais bien le secrétaire général du Groupe Havrais des Douaniers, au cours de la réunion tenue à la salle Franklin le 7 avril, et dans laquelle les douaniers refusèrent, à l'unanimité, d'aller habiter la maison construite à leur intention.

Pour bien répondre à ce chiffre qui n'a pas été donné à la légère, et que le secrétaire général n'a pas trompé ses camarades, il suffit de reprendre les indications officielles communiquées au Groupe Havrais :

L'immeuble doit abriter 130 ménages. Il était loué par la Société l'Administration 50 000 francs et les frais nécessaires étaient évalués par cette dernière à 8 065 francs, donnant ainsi un total des frais à payer par les douaniers de 58 065 francs.

Pour 130 logements, nous en avions trouvé : 125 à 3 pièces, 58 à 3, 0 à 4.

plus de 100, que nous ne connaissons pas, mais que nous ne nous sommes pas permis de croire que nous ne les aurions pas connus, nous ne sommes pas un homme de 130 ans.

C'est ce que le secrétaire général du Groupe a déclaré le 7 avril, déclarant que la Démocratie Havraise n'a fait que reproduire l'exécution.

Certes, les logements n'auraient pas été payés à la location par ceux qui les occupent, mais si la location en avait été faite à un prix moyen inférieur, ce résultat ne pouvait être obtenu qu'en augmentant les loyers dans la vieille caserne. Voilà la vérité.

Pour démontrer l'économie du projet, la réponse établie de calcul sur quelques traitements comparés à quelques grands logements. Nous nous sommes sans doute trompés, mais la démonstration en tant que brigadiers et sous-brigadiers sans enfants, un traitement de 1 900, 1 300, 1 700 francs, qui, pour deux pièces, auraient payé 250, 213 et 230 francs, et ceux-là pouvaient dire qu'ils versaient largement leur part. De même les propositions électorales des douaniers, nous ont été payés entre 178 et 207 francs par an, pour un lit dans des chambres communes à 20 ou 30 agents, et ceux-là aussi étaient en droit de protester hautement contre un traitement si onéreux et qui consacrait des injustices au si éminent.

Qu'au lieu de nous occuper peu au courant de la gestion des Sociétés, ils savent encore quelque peu compter et ne se lassent pas de monter le coup devant ces chiffres. C'est pourquoi ils se sont aperçus que le projet présenté il y a un an, tout en ne leur donnant pas satisfaction, il n'a pu que la construction telle qu'elle était conçue, serait un nid à chienne et une source d'ennuis, ils ont, dès le moment, déclaré que la maison ne leur convenait pas et que, se refusant à l'habiter, ils ne voulaient plus en entendre parler.

Les douaniers ne peuvent être responsables des ennuis que la Société Havraise des logements économiques peut éprouver au sujet de cette maison et nous voulons écrire que personnellement nous ne nous sommes pas occupés de leur liberté de ne pas accepter des logements qu'ils paient, qu'à la seule condition qu'ils soient à leur convenance.

Nous espérons, Monsieur le Rédacteur en chef, que vous serez positif d'insérer dans le Petit Havre, ces justifications sur les points qui nous mettent en cause auprès de nos camarades, et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Conseil d'Administration et par ordre :

Le Secrétaire général, E. LUCAS.

Nous n'avons pas l'intention de répéter toutes les explications qui ont été données d'une façon lumineuse par M. Jules Siegfried dans sa lettre à la Démocratie Havraise, mais il nous apparaît que notre correspondant confond le rôle de l'Administration des Douaniers avec celui de la Société Havraise des logements économiques, ce qui doit, cependant, en bonne justice, être distingué.

Nous n'avons à nous occuper ici que de cette société, or, le contrat qui a été signé entre l'Administration des Douaniers et la Société des logements économiques stipule que la Maison des Douaniers devra contenir 200 logements pour lesquels le loyer sera de 50,000 francs.

Mais les locataires de ces 200 logements n'auront à payer, d'après des renseignements sûrs, qu'une somme de 38,000 francs qui représente la retenue de 12 0/0 faite sur

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

Appel aux Electeurs

ELECTEURS,

Vous êtes appelés à nouveau à exercer la souveraineté que vous confère le suffrage universel.

En dignes serviteurs de la démocratie, vous remplirez votre devoir électoral dans la plénitude de votre conscience. Toutefois, au moment où la France remet ses destinées entre vos mains, il nous sera bien permis de vous tenir en garde contre certaines manœuvres tendant à surprendre votre bonne foi.

Fidèle en effet à une tactique qu'elle paraît avoir définitivement adoptée, la Réaction dissimule son drapeau et revêt les apparences trompeuses d'une prétendue République libérale.

Au mois d'août dernier, vous avez déjà fait bonne justice de ce subterfuge ; nous sommes persuadés que vous resterez fidèles à vos convictions républicaines, si vaillamment défendues, pendant la législature écoulée, par notre sympathique et courageux député sortant, M. Georges Bureau.

Vous affirmerez une fois de plus votre attachement inébranlable à la politique de clarté, de loyauté et de progrès social que synthétise le programme démocratique.

Electeurs Républicains,

Au cours du mandat que vous lui avez confié, M. Bureau ne s'est jamais départi des principes de justice qui sont l'essence même de la doctrine républicaine ; il s'est efforcé, dans la mesure de ses moyens, de réaliser l'égalité pour tous ; enfin il s'est attaché d'une façon toute spéciale à l'étude et à l'application des nouvelles lois sociales et humanitaires.

M. BUREAU s'est institué, en toute circonstance, le défenseur passionné de votre cause si intéressante.

Dans l'avenir, il travaillera sans relâche pour vous obtenir de nouvelles améliorations que les dures conditions de l'existence actuelle justifient pleinement.

Confiants dans votre clair bon sens, nous avons la conviction que vous saurez manifester votre reconnaissance envers ce mandataire si dévoué à vos intérêts.

Républicains et Patriotes, vous vous rendrez en masse au scrutin, dimanche prochain, afin d'assurer le triomphe éclatant de notre ami

M. GEORGES BUREAU

Député sortant, Candidat Républicain

Tous aux urnes ! Pas d'abstentions !

Vive la République !

Vive le Canton de Goderville !

Le Comité de Concentration Républicaine Démocratique du Canton de Goderville.

la loi, devant l'impôt, en face des balles de l'ennemi.

Les hommes de droite, enfin, bien qu'ils soient à l'heure actuelle, d'accord avec la majorité républicaine pour voter les lois sociales, ont été mal servis du gouvernement de la France pendant plusieurs années, et pendant ce temps n'ont rien fait en faveur des humbles et des déshérités de la vie. D'un côté de la République, les hommes de gauche accomplissent leurs efforts pour réaliser plus de justice sociale et pour donner le plus de bien-être à la classe ouvrière.

Rapide Aperçu sur l'Histoire de France

L'histoire de France est l'histoire de la lutte des humbles contre les classes privilégiées, le clergé et la noblesse. Ces classes étaient exemptes d'impôts, alors que les travailleurs étaient taxés et corvéables à merci. Aussi ces derniers se sont-ils soulevés à fréquentes reprises. Ces révoltes sont connues dans l'histoire sous le nom de « Jacqueries ».

En 1789, est lieu le grand sursaut, la grande lutte pour la liberté et pour l'égalité. La France est le seul pays qui ait accompli cette révolution complète. Et les bienfaits de cette révolution ont retenti sur l'Europe entière.

Il y a encore un grand progrès à réaliser, certes. Mais c'est en France que les formes les plus modernes de la liberté sont nées, et que la République, le respect des convictions, la neutralité, ont un droit.

Les hommes de droite, d'autre part, héritiers de l'ancien régime, défendent les privilèges. Les républicains, au contraire, proclament l'égalité de tous les citoyens, devant

me de citoyens sont condamnés à mourir de faim.

C'est que les descendants des révolutionnaires de 1789 ont la plus grande fraternité sur terre. Mais cette œuvre est difficile à réaliser. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, les partisans des régimes disparus reprennent à plusieurs reprises la direction des affaires.

Et on eût d'abord le premier Empire, qui épousa la race française ; puis 1814, où de l'avis même de Frédéric Ma-sion, les prêtres ouvraient les portes des villes aux armées alliées, aux Autrichiens, aux Prussiens et aux Russes, qui écrasèrent les républicains ; puis 1815, qui imposèrent le pays d'un milliard, appelé dans l'histoire « le milliard des maîtres » ; Louis XVIII, Charles X et Louis Philippe, que le peuple de France renversa aux cris de : « A bas les rois ! » ; le coup d'Etat et le second Empire, qui tenaient de rétablir les privilèges et qui, en 1870, pour sauver le trône, poussèrent le pays dans une guerre contre la Prusse, alors qu'il n'avait ni armée ni intention, et amena la défaite.

La capture, la perte de l'Alsace-Lorraine et le tribut de 5 milliards ; enfin, sous la République elle-même, le gouvernement du Seize-Mai.

Depuis cette date, les républicains poursuivent leur idéal, idéal de liberté, de justice sociale et de neutralité.

M. Cloarec se déclara ensuite partisan de la loi de trois ans, nécessaire en face des armements de l'Allemagne ; de l'impôt sur le revenu, mais sans déclaration contrôlée,

de la loi, devant l'impôt, en face des balles de l'ennemi.

Les hommes de droite, enfin, bien qu'ils soient à l'heure actuelle, d'accord avec la majorité républicaine pour voter les lois sociales, ont été mal servis du gouvernement de la France pendant plusieurs années, et pendant ce temps n'ont rien fait en faveur des humbles et des déshérités de la vie. D'un côté de la République, les hommes de gauche accomplissent leurs efforts pour réaliser plus de justice sociale et pour donner le plus de bien-être à la classe ouvrière.

Rapide Aperçu sur l'Histoire de France

L'histoire de France est l'histoire de la lutte des humbles contre les classes privilégiées, le clergé et la noblesse. Ces classes étaient exemptes d'impôts, alors que les travailleurs étaient taxés et corvéables à merci. Aussi ces derniers se sont-ils soulevés à fréquentes reprises. Ces révoltes sont connues dans l'histoire sous le nom de « Jacqueries ».

En 1789, est lieu le grand sursaut, la grande lutte pour la liberté et pour l'égalité. La France est le seul pays qui ait accompli cette révolution complète. Et les bienfaits de cette révolution ont retenti sur l'Europe entière.

Il y a encore un grand progrès à réaliser, certes. Mais c'est en France que les formes les plus modernes de la liberté sont nées, et que la République, le respect des convictions, la neutralité, ont un droit.

Les hommes de droite, d'autre part, héritiers de l'ancien régime, défendent les privilèges. Les républicains, au contraire, proclament l'égalité de tous les citoyens, devant

Les Visites de M. Bureau

Mercredi dernier, M. Georges Bureau a visité la commune de Montville où il a été reçu par M. Alexandre Lemaire, adjoint, Alphonse Dubot et une trentaine d'électeurs qui lui ont témoigné la plus affectueuse sympathie.

3<sup>e</sup> Circonscription du Havre

LA CANDIDATURE DE M. BUREAU

La presse, qui patronne la candidature réactionnaire de M. Guillard, prend texte de l'appui spontané donné à M. Bureau, député sortant, par les Comités radicaux de la 3<sup>e</sup> circonscription du Havre, pour présenter ce candidat comme acquiescent aux doctrines les plus avancées, et elle lui décerne à profusion les épithètes les plus flatteuses du vocabulaire usité en tout cas, sectaire, jacobin, combiste, etc.

Par contre, cette même presse se garde bien d'insister sur l'investiture officielle accordée au candidat républicain par l'Alliance Républicaine Démocratique, c'est-à-dire par le parti le plus modéré des groupes de gauche ; ou plutôt, si elle en parle forcément, c'est pour tourner en ridicule l'investiture ainsi donnée.

La tactique qui consiste à présenter M. Bureau comme le prisonnier des radicaux-socialistes n'est pas nouvelle ; elle servit déjà de cheval de bataille aux réactionnaires lors des élections de 1910, ce qui n'empêcha le sympathique candidat républicain d'enlever de haute lutte le siège de la 3<sup>e</sup> circonscription.

En réalité, c'est bien ce qui gêne ses adversaires, la candidature de M. Bureau est une candidature d'union républicaine ; elle a obtenu l'adhésion unanime des groupes républicains des 3 cantons, sans exception de nuance, et elle concentre les efforts étroitement unis de tous les démocrates sincères qui luttent pour le triomphe définitif de la véritable doctrine républicaine.

Avec une clairvoyance qui les honore, et qui constitue un heureux présage aussi bien pour l'issue de la campagne actuelle que pour les luttes futures, les comités tant modérés que radicaux ont compris que la victoire n'était possible que par la concentration de leurs efforts. Ils ont compris qu'avant de faire prévaloir leurs programmes particuliers, il fallait d'abord abattre la réaction toujours menaçante, et pour obtenir ce résultat, ils ont fait abstraction de leurs préférences personnelles.

Cette discipline librement consentie, sans marchandages ni compromissions d'aucune sorte, a réduit à néant les illusions de nos adversaires, lesquels escomptaient la division des forces républicaines pour reconquérir le siège de député, dont la perte les a laissés inconsolables.

De là cette haine qui poursuit sans relâche M. Bureau, au cours d'une campagne électorale menée par le sympathique député avec une vaillance et une bonne humeur admirables.

Non ! M. Bureau n'est ni un sectaire ni un jacobin ; tous ses actes démentent de pareilles accusations, et seuls des adversaires aux abois peuvent user de pareils procédés de polémique.

M. Bureau est un bon et loyal républicain, épris de justice et de progrès social, prêt à faire siennes toutes les bonnes causes ; il ne pactisera jamais avec les partis de réaction, défenseurs honteux des régimes déchus, pas plus qu'avec les partis de révolution, mais il défendra sans relâche les conquêtes si péniblement arrachées par la République, depuis sa fondation.

Voilà tous les comités républicains qui le connaissent ; qui sont fixés sur la sincérité de ses déclarations, patronnent sa candidature.

Voilà pourquoi les comités républicains qui le connaissent, qui sont fixés sur la sincérité de ses déclarations, patronnent sa candidature.

Cette attitude loyale et résolue dicte leur devoir à tous les républicains de la 3<sup>e</sup> circonscription, et nous saluerons avec joie dimanche prochain le magnifique succès remporté par le parti que personnifie si bien M. Georges Bureau.

Parti républicain démocratique.

Les Visites de M. Bureau

Mercredi dernier, M. Georges Bureau a visité la commune de Montville où il a été reçu par M. Alexandre Lemaire, adjoint, Alphonse Dubot et une trentaine d'électeurs qui lui ont témoigné la plus affectueuse sympathie.

3<sup>e</sup> Circonscription du Havre

LA CANDIDATURE DE M. BUREAU

La presse, qui patronne la candidature réactionnaire de M. Guillard, prend texte de l'appui spontané donné à M. Bureau, député sortant, par les Comités radicaux de la 3<sup>e</sup> circonscription du Havre, pour présenter ce candidat comme acquiescent aux doctrines les plus avancées, et elle lui décerne à profusion les épithètes les plus flatteuses du vocabulaire usité en tout cas, sectaire, jacobin, combiste, etc.

Par contre, cette même presse se garde bien d'insister sur l'investiture officielle accordée au candidat républicain par l'Alliance Républicaine Démocratique, c'est-à-dire par le parti le plus modéré des groupes de gauche ; ou plutôt, si elle en parle forcément, c'est pour tourner en ridicule l'investiture ainsi donnée.

La tactique qui consiste à présenter M. Bureau comme le prisonnier des radicaux-socialistes n'est pas nouvelle ; elle servit déjà de cheval de bataille aux réactionnaires lors des élections de 1910, ce qui n'empêcha le sympathique candidat républicain d'enlever de haute lutte le siège de la 3<sup>e</sup> circonscription.

En réalité, c'est bien ce qui gêne ses adversaires, la candidature de M. Bureau est une candidature d'union républicaine ; elle a obtenu l'adhésion unanime des groupes républicains des 3 cantons, sans exception de nuance, et elle concentre les efforts étroitement unis de tous les démocrates sincères qui luttent pour le triomphe définitif de la véritable doctrine républicaine.

Avec une clairvoyance qui les honore, et qui constitue un heureux présage aussi bien pour l'issue de la campagne actuelle que pour les luttes futures, les comités tant modérés que radicaux ont compris que la victoire n'était possible que par la concentration de leurs efforts. Ils ont compris qu'avant de faire prévaloir leurs programmes particuliers, il fallait d'abord abattre la réaction toujours menaçante, et pour obtenir ce résultat, ils ont fait abstraction de leurs préférences personnelles.

Cette discipline librement consentie, sans marchandages ni compromissions d'aucune sorte, a réduit à néant les illusions de nos adversaires, lesquels escomptaient la division des forces républicaines pour reconquérir le siège de député, dont la perte les a laissés inconsolables.

De là cette haine qui poursuit sans relâche M. Bureau, au cours d'une campagne électorale menée par le sympathique député avec une vaillance et une bonne humeur admirables.

Non ! M. Bureau n'est ni un sectaire ni un jacobin ; tous ses actes démentent de pareilles accusations, et seuls des adversaires aux abois peuvent user de pareils procédés de polémique.

M. Bureau est un bon et loyal républicain, épris de justice et de progrès social, prêt à faire siennes toutes les bonnes causes ; il ne pactisera jamais avec les partis de réaction, défenseurs honteux des régimes déchus, pas plus qu'avec les partis de révolution, mais il défendra sans relâche les conquêtes si péniblement arrachées par la République, depuis sa fondation.

Voilà tous les comités républicains qui le connaissent ; qui sont fixés sur la sincérité de ses déclarations, patronnent sa candidature.

Voilà pourquoi les comités républicains qui le connaissent, qui sont fixés sur la sincérité de ses déclarations, patronnent sa candidature.

Cette attitude loyale et résolue dicte leur devoir à tous les républicains de la 3<sup>e</sup> circonscription, et nous saluerons avec joie dimanche prochain le magnifique succès remporté par le parti que personnifie si bien M. Georges Bureau.

Parti républicain démocratique.

Dernière Heure

DÉPÊCHES COMMERCIALES

METEAUX

LONDRES, 24 Avril. Dépeche de 4 h. 30

Table with columns: TON, COURS, HAUSSE, BAISSSE. Rows include CUIVRE, ETAIN, FER.

NEW-YORK, 24 AVRIL

Cotons : mai, baisse 14 points ; juillet, baisse 4 points ; octobre, baisse 3 points ; janvier, baisse 4 points. — à peine soutenu.

Cafés : hausse 2 points à baisse 1 point.

NEW-YORK, 24 AVRIL

Table with columns: CUIVRE Standard disp., mai, Amalgamat. Cop., Fer.

CHICAGO, 24 AVRIL

Table with columns: Blé sur, Mai, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre.

Le Départ des Souverains anglais

Le Télégramme du Roi George

Avant de quitter le territoire français, le roi d'Angleterre a adressé au président de la République le télégramme suivant :

« Au moment de quitter le sol français, je tiens à vous exprimer de nouveau, Monsieur le président, toute ma reconnaissance ainsi que celle de la reine de l'accueil si cordial et si amical que vous nous avez accordé. »

« Notre séjour dans votre capitale sera un de nos souvenirs les plus précieux et nous n'oublierons jamais la chaleureuse réception qui nous a été offerte. La reine et moi en sommes profondément touchés et nous vous prions de remercier les habitants de Paris de tout notre cœur. »

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes vœux bien sincères pour votre bonheur et pour le maintien des relations intimes entre nos deux pays. »

« La reine et moi nous prions de transmettre nos meilleurs souvenirs à Mme Poincaré. »

« Signé : GEORGE. »

Réponse de M. Poincaré

Le président de la République a aussitôt répondu en ces termes :

« Je remercie Votre Majesté de son aimable télégramme et des sentiments qu'elle exprime. Je suis très heureux que Votre Majesté et Sa Majesté la Reine emportent un souvenir agréable de leur voyage. »

« La ville de Paris, qui a eu la grande joie d'accueillir les souverains du pays ainsi et la population française tout entière demeure-

ront reconnaissantes et charmées d'une visite que l'on n'oubliera pas.

« Je prie Sa Majesté la Reine d'agréer avec les remerciements et les vœux de Mme Poincaré, mes hommages respectueux, et j'adresse à Votre Majesté, en même temps que l'assurance de mon amitié dévouée, mes meilleurs souhaits pour son bonheur personnel et pour la prospérité du Royaume Uni. »

Une Adresse de la Municipalité de Douvres

DOUVRES. — Le roi a reçu une adresse de la municipalité. Il y a répondu en ces termes :

« La reine et moi éprouvons un très grand plaisir en recevant un tel hommage de la vieille cité de Douvres et nous vous remercions de tout cœur pour l'accueil que vous nous faites à notre retour de France. »

« Ce fut pour nous une grande satisfaction que de renouveler les liens amicaux et intimes qui nous unissent à la grande République française à laquelle la mémoire de mon vénéré père sera toujours étroitement associée. »

« Nous n'oublierons jamais le bel enthousiasme qui présida à notre réception en quelque endroit où nous allâmes durant notre charmant voyage à Paris. »

« Nous sommes profondément touchés et nous espérons que cette preuve évidente d'amitié et de bons sentiments à l'égard de notre pays de la part de la Nation française, sera pleinement appréciée par mon peuple. »

« Je vous remercie de vos bons souhaits et vous assure que moi plus qu'un autre, j'ai des efforts incessants tendant toujours au maintien de la paix ainsi qu'au progrès de notre prospérité nationale. »

L'Arrivée à Londres

LONDRES. — Les souverains anglais qui avaient quitté Calais à 3 h. 12, sont arrivés à Londres à 6 h. 40.

Une foule immense leur a fait des ovations frénétiques sur tout le parcours de la gare de Victoria au Palais royal.

LA DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE

Le général de brigade Bernard, en mission spéciale, est nommé directeur au ministère de la Guerre (emploi créé). Il est désigné pour diriger en cette qualité la direction de l'aéronautique militaire.

Le chef de bataillon du génie Guéry et le lieutenant-colonel d'artillerie hors cadre Ragnier ont été nommés respectivement chefs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bureaux de la direction de l'aéronautique militaire.

EN ALSACE

Les Adieux du prince de Wedel STRASBOURG. — La Correspondance officielle publie le message d'adieu que le satrap d'Alsace-Lorraine, prince de Wedel, adresse à la population d'Alsace-Lorraine.

Le prince de Wedel remercie les Alsaciens-Lorrains des preuves de confiance qu'ils lui ont données en tant d'occasions. Ses meilleurs vœux s'adressent dorénavant à l'Alsace-Lorraine et son peuple énergique.

LA SANTÉ DE FRANÇOIS-JOSEPH

VIENNE. — On annonce ici hier soir qu'il n'y a aucun changement dans l'état de l'empereur.

L'affection catarrhale est stationnaire. L'empereur s'est promené de nouveau hier pendant une heure dans la galerie du Palais, mais toutes l'êtres fermées à cause du vent et de la poussière.

Cette promenade avait pour but d'activer la respiration et de remplacer les putains soporifiques destinés à procurer le sommeil au malade.

L'ASSASSINAT DU CURÉ DE SAINT-MAXENT

AMIENS. — Le fermier Lambart, i cupé de tentative d'assassinat sur son parent l'abbé Deschamps, curé de Saint-Maxent, a été interrogé hier après-midi par le juge d'instruction d'Abbeville.

Il a déclaré qu'il ne s'expliquerait qu'en présence d'un avocat. Il a toutefois affirmé qu'il était innocent.

L'AGITATION OUVRIÈRE EN ITALIE

ROME. — Le Syndicat des chemistes se montre disposé à entreprendre une nouvelle propagande en faveur de la grève générale.

Le grève des ouvriers et des ouvrières des manufactures des Tabacs continue à Rome, Florence, Palermo, Naples, Milan, etc.

A Venise, le personnel des vapeurs est toujours en grève.

A Naples, les employés des tramways ont décidé une grève de 24 heures.

A Gênes, les armateurs ont désarmé 410 vapeurs.

CHUTE MORTELLE DE DEUX AVIATEURS

TURIN. — Le lieutenant N. pol, qui exécutait un vol avec un passage au champ d'aviation de St. Marcori, est tombé.

L'aviateur et son passager se sont tués. Les causes de l'accident n'ont encore pu être établies.

Le Condit Mexico-Américain

A LA VERA-CRUZ. — Les cuirassés Louisiana et Mississippi qui sont arrivés ici, ont débarqué des marins et des aéronautes.

Les avant-postes sont protégés par douze mitrailleurs et par plusieurs pièces de campagne. Le quartier général du contre-amiral Fletcher est également gardé par des mitrailleurs.

LES AFFAIRES D'ORIENT

L'Evacuation de l'Épire

ATHÈNES. — M. Venizelos, en réponse à la note des puissances qui lui a été remise aujourd'hui, a déclaré que le gouvernement aurait donné immédiatement des ordres en vue de l'évacuation des parties de l'Épire encore occupées par les troupes grecques.

UN MONUMENT A NAPOLEON I<sup>er</sup>

ROME. — L'inauguration du monument élevé à Napoléon I<sup>er</sup> à l'Élie aura lieu le 15 septembre prochain.

AU M-ROC

Une Lettre de M. Poincaré au Sultan RABAT. — Le général Lyautey a remis au Sultan une lettre du président de la République dans laquelle celui-ci remercie le Sultan au concours loyal et si éclairé qu'il portait au résident

LE Départ des Souverains Anglais

Les souverains anglais ont quitté Paris hier matin pour rentrer directement à Londres. Leur départ s'est effectué par la gare des Invalides, qui fait face, comme on sait, rue de Contarain, au palais du quai d'Orsay, où avaient été aménagés les appartements du roi George et de la reine Mary.

Un peu avant dix heures, le président de la République et Mme Poincaré arrivèrent au Landau, au quai d'Orsay. Quelques minutes plus tard, un roulement annonça la sortie des souverains. Au haut du perron du palais des affaires étrangères parurent, tout d'abord, MM. William Martineau, directeur du protocole, et de Fontaine, directeur de la mission française.

Le roi George et la reine Mary furent ensuite conduits sur le quai du départ. Aucun service d'honneur n'y avait été organisé, conformément au désir exprimé par le roi. Le train était composé de la voiture royale, placée en tête sur la demande même du roi d'un wagon de la présidence, du wagon restaurant et de fourgons à bagages.

Un moment de monter en wagon, le roi George V serra à deux reprises les mains du président de la République, puis la reine prit à son tour congé de M. Raymond Poincaré, qui lui baisa la main. Encore une fois les souverains remercièrent de l'accueil qui leur fut fait à Paris, et ils prirent congé, avec beaucoup d'affabilité, de Mme Raymond Poincaré.

Jusqu'à un moment du départ le roi et la reine se tinrent debout dans leur voiture. Le signal du départ fut donné à 10 h. 16; sur le quai, toutes les têtes s'inclinèrent, tandis que les souverains saluaient en souriant, et le train démarra emportant avec les souverains, les membres de leur suite, ceux de la mission française, M. Vallon, vice-président du Conseil d'administration, M. Pionier, ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer du Nord, et M. Lo, sous-directeur de la Compagnie des wagons-lits.

Assistés après le départ du train royal, le président de la République et Mme Poincaré ont regagné leur voiture pour rentrer à l'Élysée.

De Paris à Calais Le train royal est passé à Achères, où il a bifurqué, à 11 heures, pour prendre la ligne du Nord. Il est arrivé à Longueau à midi 52 et en est reparti à midi 56.

Les souverains déjeunèrent à ce moment en compagnie des membres de leur suite et de la mission française et de MM. Vallon, Pionier et Loth.

Le train royal est arrivé à Calais à 2 heures 55.

A Calais Les souverains anglais ont été reçus en gare de Calais-Mariniers par toutes les autorités civiles et militaires.

Sur le quai d'arrivée, une délégation de la Chambre syndicale des fabricants de tulles de Calais a offert à la reine Mary une magnifique corbeille en fine vanille laquée blanc, renfermant les plus beaux produits de l'industrie calaisienne des tulles et dentelles mécaniques.

Cette corbeille, ornée d'un ruban blanc, contenait des fleurs préférées de la reine. Elle était de tous points semblable à celle qui avait été offerte au président de la République à son retour d'Angleterre, pour être remise à Mme Raymond Poincaré.

Le roi et la reine se rendent ensuite, au milieu des acclamations, vers le yacht, qui démarre à 3 h. 10.

THÉÂTRE-CIRQUE OMNIA. — En matinée et soirée séances de Cinéma Pathé frères. CINEMA GAUMONT. — En matinée et soirée projections cinématographiques. KURSAAL-CINEMA. — En matinée et soirée, séances de Cinéma. FOLIES-BERGÈRE. — En matinée et en soirée. Spectacle de Music-Hall. GRANDS TAVERNES. — Apéritifs-concerts, Soirée artistique. BRASSERIE UNIVERSELLE. — Apéritif-concert et soirée musicale. BRASSERIE TONTON. — De 18 h. à 10 h. 1/2, Apéritif-Concert. AU GARÉ MAJESTIC. — Concert, Répertoire Montmartrois. BELLARD-PALACE. — A 21 h. Cinéma. Concert vocal et instrumental. Sanvic. — A 10 h. 1/2, place de la Gendarmerie Concert de la « Société Musicale ». Fontaine-la-Mallet. — Assemblée de la Saint-Vallery. Bréauté. — Fête patronale Saint-Georges.

PAR-CI, PAR-LÀ

Home, Sweet home! Dans « Good bye » a suivi « Welcome ». Finis toasts et madrigaux! Je pense aux estomacs royaux. Rendus aux douceurs de leur homo.

Je les vois, très las, ramassés Dans l'intimité des pénales, Réclamant leurs bicarbonates, Les estomacs trop surmenés.

Je pense aux travaux gastralgiques Que l'Entente doit imposer, A ce qu'il fallut encorser De festins pantagruéliques.

Je pense aux « Parfait au Porto » Aux « Longes de veau Nivernaise » Aux « Mousse Brillat à la fraise » Aux « Granités-Spoon au Cluquot ».

Aux « Gelinottes en suprêmes », Aux « Croustades à la Montgias », Aux saucis vertes, roses, crèmes, Aux nectars flanquant les fins plats.

Je pense aux « Poulardes soufflées », Aux « Petits jambons surgelés », Aux tendres champignons rosés, Aux poules de truffes gonflées!

Et je songe à l'instant troublant, Même pour un Grand de l'époque, Ou l'on doit trouver excellent De manger un œuf à la coque!

ALBERT-HENNESCHMIDT.

Obsèques Les obsèques de M. Gustave Duparc, médaillé de 1870, beau-père de M. le docteur Charles Vigne, adjoint au maire du Havre, ont été célébrées hier matin. En cette douloureuse circonstance de nombreuses sympathies se sont affirmées auprès de M. Vigne et de son épouse.

Dans le cortège imposant qui se formait à dix heures, au domicile mortuaire, rue de Phalsbourg, on remarquait notamment la présence de MM. Jules Siegfried, député, Profichet et Acher, conseillers généraux; Genestal, maire; Morgand, Serrurier, Valentin, adjoints au maire; Maillet, Lang, Cherfils, Begouen - Demeaux, de Grandmaison, Coulon, conseillers municipaux; Delacour, directeur de l'inscription maritime; A. Mandeix, E. Ramelot, membres de la Chambre de commerce; André Siegfried, publiciste; Th. Doroog, ingénieur des ponts et chaussées; O. Randolet, administrateur délégué des journaux Le Havre et Le Petit Havre, de nombreux docteurs et chefs de services à l'Hôtel de Ville, une délégation de la police, etc.

Un cimetière Sainte-Marie, où avait lieu l'inhumation, la famille du regretté défunt reçut encore les condoléances attristées de ses nombreux amis.

Place Danton Fête du Roy d'Yvetot Ce soir, grande retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare « La Renaissance » et de la Société Havraise de Tambours et Clairons.

Départ à 9 heures précises. — Embrassement de la place Danton.

LE POINT-CARRÉ Cirage-Crème Boîtes à 0.10 - 0.20 - 0.35 - 0.60 (plus grandes que les autres) L'EXIGER PARTOUT

Conserves frappées de prohibition M. J. Branet, directeur général des Douanes, porte à la connaissance du commerce et des employés du service des douanes, les décisions suivantes:

La loi du 23 juin 1913, insérée au Journal Officiel du 29, a rendu la loi du 11 juillet 1906 sur la protection des conserves de sardines, de légumes et prunes applicable à toutes les conserves étrangères de poissons entrant en France.

Il a été entendu, toutefois, en cours des travaux préparatoires, que la mesure ne visait pas les conserves de mollusques ou de crustacés, tels que huîtres, homards, langoustes et crabes. Seront, par suite, seules frappées de prohibition les conserves prises au n° 47 du tarif.

La nouvelle loi deviendra obligatoire un an après sa promulgation, c'est-à-dire à partir du 28 juin 1914.

Le plus Grand Assortiment de CHEMISES Fantaisies, dans toutes les encolures. Le plus beau choix de Cravates et Faux Cols

Chez A. BRUN chimiste, 68, rue de Paris en face le Printemps.

Nouvelles Maritimes Nos Transatlantiques Chicago Ce steamer avait à bord 106 passagers, dont 57 de 2e classe et 49 de 3e classe. Sa traversée de retour s'est effectuée avec beau temps.

On paquebot qui devait doubler le service sur New-York samedi, avec le paquebot France, n'appareillera vraisemblablement que lundi ou mardi.

L'Escadille Turque Le transport turc Rechid-Pacha, dont nous annoncions hier l'arrivée sur notre rade, a pris place dans la soirée dans la deuxième darse du bassin Bellot, au hangar X, quai de Saigon.

Il sera rejoint à cette place par les canonnières Hizar-Reis, Donrak-Reis et Hissa-Reis, actuellement dans le bassin du Commerce, et qui y feront leurs approvisionnements de vivres et de combustible.

Ces canonnières seront armées chacune par 64 hommes d'équipage dont 10 officiers. Elles seront respectivement commandées par les officiers Tahir, Sahmi et Zuhdi bey.

La flotille appareillera de notre port pour Southampton où un croiseur est également en livraison et où elle rejoindra les quatre canonnières livrées à Saint-Nazaire. Puis

cette division rejoindra en groupe Constantinople. Hier matin, le capitaine de vaisseau Ismail Hakki bey, commandant en chef et les officiers de l'état-major de ces bâtiments ont, en compagnie de M. Grosse, consul de Turquie au Havre, rendu visite aux autorités militaires et administratives locales.

Faits Divers

Le Feu Jeudi après-midi, vers 5 heures 25, le feu se déclarait au troisième étage de l'immeuble portant le numéro 51 de la rue de l'Eglise.

Le feu s'était attaqué à un tas de vieux chiffons déposés sur le parquet dans une chambre occupée par M. Weecks. Précisément, le propriétaire de l'immeuble, M. de Souza Lopez, demeurant 3, rue Bichat, se trouvait dans la maison où il dirigeait des réparations.

A la première alarme, il monta avec un seau d'eau et put éteindre le commencement d'incendie.

Hier soir, vers 8 heures, les sapeurs-pompiers étaient appelés 55, cours de la République, au domicile de M. Buson, commis voyageur, chez qui le feu venait de se déclarer.

Au bout de vingt minutes ils purent conjurer tout danger. Les dégâts sont estimés à une cinquantaine de francs.

Le propriétaire de l'immeuble est M. Moisy.

M MOTET, DIRECTEUR, 51, rue de la République - 17, r. de Toulon

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre Nous rappelons que nous aurons ce soir, samedi, l'unique représentation de la saison de Hamlet, l'opéra en 7 tableaux d'Arnoldo Thomas, qui sera donné avec le concours de M. Mezy, de l'Opéra-Comique, dans le rôle d'Hamlet, de M. Paty, de l'Opéra, dans celui du roi. Mme Dalcia, notre contralto, jouera la Reine, et notre charmante chanteuse légè-

rière, Mile Rizia, la touchante Ophélie. Laerte et le spectateur auront pour interprètes M. Lamy, qui ne manquera pas de retrouver le succès qu'il a remporté dans Lépold, de la Jura, et notre basse chantante si appréciée, M. Valès. Malgré l'importance de l'ouvrage, le spectacle commencera très exactement à 8 h. 1/2. Bureaux 8 heures.

Demain dimanche, Manon, l'opéra de Massenet, avec M. Marry, notre talentueux ténor, dans le rôle du chevalier Des Grieux, M. Mezy dans celui de Lescaut, M. Valès, le comte Des Grieux, M. Lamy, Brebant, notre charmant 1er chanteur, Manon, et nous ne doutons pas, comme l'a pronostiqué un journal havrais, qu'elle y soit tout à fait de premier ordre. Bur. 7 h. 3/4, rideau 8 h. 1/4.

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ Aujourd'hui samedi, à 9 heures, représentation de cinématographe avec le grand drame en 8 parties et 130 tableaux, de M. G. Geffroy, L'Apprentice. Ce film d'un puissant intérêt nous montre les deux terribles fléaux que sont la Guerre et l'Alcool! Aussi est-ce avec la plus poignante émotion, que l'on assiste à la vie douloureuse de l'Apprentice, à qui la guerre, la révolte, le vice, l'alcoolisme, la maladie, arrachent petit à petit toute sa famille mais qui sait conserver la dignité d'une vie active et bienfaisante.

Ce programme est complété d'un merveilleux voyage en Suède, d'une magnifique série de vues en couleurs, Les Fleurs dans les Jardins. La traction canine dans l'armée belge, de plusieurs vues comiques, dont une interprétée par Prince, déchirée le tourter, et en plus des actualités du Pathé-Journal, La Visite des Souverains Anglais à Paris.

Bureau de location ouvert comme d'usage. Service spécial de tramways à la sortie. Demain dimanche, en matinée et en soirée, dernières représentations de L'Apprentice.

Folies-Bergère

Chambre à deux lits. — Débutants Le public havrais se rend nombreux chaque soir aux Folies-Bergère, où il est certain d'assister à un spectacle à la fois varié et attrayant.

Pour quelques jours seulement, la direction des Folies-Bergère a composé un programme dont l'intérêt mérite être signalé.

Nous y relevons d'abord les noms de toute une pléiade de magnifiques athlètes, dont le travail sera, nous en sommes convaincus, apprécié à sa juste valeur.

La représentation d'hier, qui servait de début à nos deux nouveaux venus, fut un succès pour La Reuse et les Rhodas, une gracieuse danseuse et deux superbes gymnastes, qui présentèrent une attraction vraiment de bon goût. Dans l'exécution de leur travail très difficile, ils ont montré de réelles qualités athlétiques.

Les Londreys, dans un autre genre, constituent un acte de pure comédie très amusant. Les deux excellents acrobates qui l'interprètent ne se contentent pas d'exécuter les tours les plus périlleux avec un sang-froid déconcertant, ils sont très forts musiciens. Ils recréent, est-il nécessaire de le mentionner, de chaleureux applaudissements.

D'ailleurs, lui, débute hier dans un nouveau vaudeville: Chambre à deux lits, très hilarante fantaisie.

Le très populaire artiste, dans le rôle de Poitron, prit, on peut le dire, la plus large part du succès rapporté par cet acte.

Miles Crétot, gracieuse et habile artiste; Starky, également adroite, et MM. Debert et Gilbert M..., secondèrent dignement Delpière.

On sait quelle part de succès apportée à chaque représentation la troupe lyrique des Folies-Bergère. Le public, qui a été les excellents artistes qui ont nom: Miles Noël, Crétot, Marietty, Dalmont, Dervyl, Starky, Roy, Beyssac; MM. Delpière, G-brio, Debert, Delsoi, Simon, Gilbert M..., voudront les entendre une fois encore avant leur départ.

On sait que mardi prochain débute une troupe entièrement nouvelle, comprenant dans ses rangs le populaire Jean Polien.

Société « La Flotte »

Nous rappelons que la soirée récréative pour laquelle la société s'est assurée le concours de plusieurs artistes et d'un orchestre symphonique, dirigé par M. Victor Trassard, pianiste, aura lieu ce soir, dans la coquette salle des employés des Nouvelles-Galeries, 21, rue de la Paix.

Le concert au cours duquel se feront entendre Mile Casut, MM. Lavielle, Le Gous, Tryfen et Syblin, commencera à 8 h. 1/2 très précises et sera suivi d'une santine.

Les sociétaires et leurs familles, pourront se procurer des cartes contre 0 fr. 50 l'une, donnant droit à 2 billets de la souscription tombola, à l'entrée de la salle.

NE RIEN ACHETER sans Visiter la Succursale

des GRANDS MAGASINS DUFAYEL

Place Frédéric-Sauvage - SAINTE-ADRESSE EXPOSITION PERMANENTE - ENTRÉE LIBRE Seule Maison vendant uniformément BON MARCHÉ pendant toute l'Année

GRAND CINEMA GAUMONT Fauves et Bandits L'Ombre sur le Mur C'est presque une spécialité du Gaumont de nous montrer les grands fauves et cette semaine encore il présente à sa clientèle fidèle un des films les plus hardis que l'on ait produits à l'écran.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de la témérité du metteur en scène qui osa le réaliser ou de l'audace des artistes qui en ont tiré les rôles. Il apparaît que, dédaignant des triomphes rendus faciles par certains truquages d'objets ou de mise en page, les scénaristes ont eu le courage de se placer, en face de dangers réels et les ont affrontés avec intrépidité.

On voit, en effet, Dick le grimpeur, escaladant la nuit, les toits aux pentes les plus raides, se jeter du haut d'un convoi lancé à toute vapeur dans une rivière, et l'on voit aussi, Jeanne, la dactylographe, tenir tête à une ménagerie entière déchaînée autour d'elle par son ombre.

Devant un tel spectacle, une impression de terreur se dégage qui va crescendo jusqu'au dénouement. L'Ombre sur le Mur est un drame où la beauté triomphe de la férocité. On y remarque surtout de jolis intérieurs et de curieux effets d'ombres qui consistent d'ailleurs le fond de ce film intéressant, car le coupable est dévoilé par son ombre.

Nous mentionnerons aussi Prison d'Amour, charmante comédie; A Travers les Ecluses, scène de la vie américaine, et après avoir dit les talents de Bout de Zan pugiliste, nous dirons, comme il convient, l'éloge du Gaumont-Actualités de la semaine qui nous montre, entre autres films on ne peut plus intéressants, la réception grandiose faite ces jours-ci à Paris aux souverains anglais. Les points de vue qui s'y rattachent, débarquement, défilés, revue de Vincennes, etc., sont projetés sur l'écran avec une netteté qui égale la vision naturelle.

C'est donc d'excellentes soirées que l'on pourra passer au Gaumont cette semaine.

Ce soir samedi, 25 avril, à 8 h. 3/4, première représentation en exclusivité du film sensationnel, FAUVES ET BANDITS Grand drame d'aventures de la série artistique Gaumont

La hardiesse de ce film, son importance, sa mise en scène, son interprétation, l'intérêt de ses situations en font l'œuvre la plus remarquable et la plus téméraire présentée jusqu'ici sans aucun truquage au cinéma.

L'OMBRE SUR LE MUR Dramatique moderne interprété par les meilleurs artistes des Théâtres Gaumont Ce merveilleux spectacle sera encadré par: Jolette, délicieuse comédie; La Récolte du Cacao, Prison d'Amour, Les Actualités, Bout de Zan, etc., etc.

Et en supplément du programme, Les Fêtes Parisiennes en l'honneur du roi et de la reine d'Angleterre.

LA GRANDE REVUE DE PRINTEMPS CERCLE LYRIQUE DU HAVRE Demain dimanche, Salle de la LYRE Havraise à 2 h. 1/2. Matinée concertante et dansante. Au programme: Les Deux Timides, comédie de Labiche et Michel. Entree 0 fr. 50.

LES CHAUSSURES «Succès» vendues 61, rue de Paris, 1er étage. Sérieux P. A. sup. p. Messieurs, 18 50; p. Dames, 17 50

TRIBUNAUX

Tribunal Civil du Havre Audience des Crises du 24 avril 1914 VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE SIMON Une Maison, sise à Bolbec, rue de la République, 53 et 55. — Mise à prix, 4,000 fr. — Adjudgée à M. Bonchev, avoué, pour 11,000 fr., sous réserve de déclarer command.

VENTE SUR SURENCHÈRE DEBRETTE Propriété située à Saint-Pierre-en-Port, quartier de Bonleville. — Mise à prix, 5,425 fr. — Adjudgée à M. Bonchev, avoué, pour 5,475 fr., sous réserve de déclarer command.

VENTE MOREL Une Propriété, sise à Sainte-Adresse, près des Phares. — Mise à prix, 3,000 fr. — Renvoyé à tous jours haute enchère.

VENTE FLAMBARD 1er Lot. — Pavillon sis au Havre, rue Augustin-Normand, n° 8. — Mise à prix, 20,000 francs. — Adjugé pour cette somme, à M. Jaquet, avoué, sous command.

2e Lot. — Propriété sise à Sainte-Adresse, rue de Bièvre, n° 3. — Mise à prix, 3,000 francs. — Adjugé pour 4,700 francs, à M. Thillard, avoué, sous command.

VENTE SENSE Un Terrain contenant 8 850 mètres carrés, situé à Bièvre, rue de la Mare-Rouge. — Mise à prix, 5,000 francs. — Adjugé pour 8,100 francs, à M. Houzard, avoué, sous command.

Etat civil. — Naissances. — Du 17 avril: Denise Teterel, hameau des Murels. — Du 19: René Bonleiller, côté Saint-Etienne, 3. — Du 20: Denise Lecroix, rue Michel, 3. — Du 21: Raymond Brière, rue Lesueur, 75; Camille Gatelain, avenue Victor-Hugo, 32.

Promesses de mariages. — Hippolyte Brunel, chauffeur au Havre, et Henriette Cloué, journalière, à Montivilliers.

Mariages. — Du 18 avril: Henri Degenétais, livreur, et Marie Saint-Sans, sans profession, à Montivilliers; Henri Dranguet, ajusteur-mécanicien, et Clotilde Voisin, sans profession.

Décès. — Du 17 avril: Delphine Lefebvre, 42 ans, usinier, faubourg Assiquet; Madeleine Fortin, 45 ans, sans profession, route d'Epouville. — Du 18: Marie Mabire, 31 ans, sans profession, hôpital. — Du 19: Henriette Ternon, 2 mois 1/2, rue du Pont-Gallouard.

Harfleur Coup de revolver. — Le jeune Léon Béranger, âgé de 15 ans et demi, habitant chez ses parents à rue Thibaut, a déclaré à la gendarmerie qu'il avait tiré un coup de revolver sur son père, le 15 avril, à Harfleur, en face du numéro 72, un coup de revolver retenti et la balle vint l'atteindre à la main droite pénétrant entre l'index et le majeur.

Le coup, dit le blessé, a été tiré de l'angle du numéro 72 dont la porte était restée entrouverte; des passants et les habitants de cette maison ont déclaré avoir bien entendu le coup de feu mais n'avoir rien vu.

M. Béranger fut soigné par M. le docteur Fleury puis il se rendit à l'Hospice du Havre pour l'extraction de la balle.

La gendarmerie d'Harfleur a ouvert une enquête.

Saint-Romain-de-Colobosc Violences. — Le 13 avril, le nommé Alfred C., demeurant à Saint-Romain, pénétra dans la cuisine de M. Lefebvre, boulanger, rue du Commerce, et demanda à Mme veuve Chémilion, journalière, qui travaillait dans cet appartement, si M. Lefebvre était visible. La ménagère répondit que non et invita le visiteur à sortir.

La réponse déplut à C., qui lança un coup de poing à la figure de Mme Chémilion.

Celle-ci s'est plainte à la gendarmerie.

Saint-Aubin-Routot Règlement de compte. — Elle Dansonville, âgée de 47 ans, journalière, demeurant à Saint-Romain-de-Colobosc, a porté plainte à la gendarmerie contre Jean-Baptiste Delastre, herbage, à Saint-Aubin-Routot, qui, le 15 avril, lui aurait porté un coup de bâton sur la bouche... en paiement d'une petite somme qu'il réclamait pour du travail.

Sous la violence du coup, Dansonville a eu quatre dents cassées. Il a fait constater son état par M. Vidal, médecin à Saint-Romain.

A l'enquête, Delastre a nié les faits.

Bolbec Coups de couteau. — Nous avons relaté qu'à la suite d'une descente du parquet du Havre, faite à l'occasion des actes de violence dont furent victimes Clotis et Georges Groverie, des mandats délivrés par le juge d'instruction ont en pour résultat l'arrestation des frères Seyer, habitant Saint-Amande-la-Forêt.

A cette occasion, nous avons été amenés à signaler que les inculpés seraient assez mal considérés.

Des renseignements certains qui nous sont parvenus depuis lors, nous permettent de signaler que si le plus jeune, André, a fait quelques peccés, Sammel, est par contre une conduite exemplaire. Il jouit de l'estime générale et n'a jamais été inculpé en quoi que ce soit.

Etat civil. — Naissances. — Du 16 avril: Odette Grève, rue A.-Desgenétais, 18. — Du 17: Yvonne Hils, rue Traversière, 6. — Du 18: Henri Lheureux, rue de la Croquette, 18; Rose Schwartzmann, rue Fontaine-Marcel, 1. — Du 21: André Belleger, place Garot (impasse Leduc).

Décès. — Du 16 avril: Louis Hauguel, hôpital. — Du 17: Louis Hauguel, hôpital. — Du 18: Henri Lecroix, rue F.-Faucher, 65 ans. — Du 19: Alexandre Lepreux, femme Leroy, rue P.-F.-Lemaître, 41, 69 ans.

Promesses de mariages. — Alexandre-Louis Besuchamp, décolleté à Gruchet-le-Valasse et Léon-Joseph-Hortense Bruumet, tisseries à Bolbec; André-Fernand Blondel, décolleté à Bolbec et Alice-Adrienne Chevallier, confectionneuse à Bolbec; Auguste-André Malandain, garde moulin à Gravelles-Sainte-Honorine, et Bertho-Alice Roussel, tisseries à Bolbec; Noël-Louis-Joseph-André Gleschaat, marbrier à Bolbec, et Marie-Thérèse Minard, employée de commerce à Rouen; Prosper-Adolphe Lefrançois, teneur, et Amanda-Justine Pousdalen, hambrocheuse.

Mariages. — Henri-Médéric Hamel, mouleur, et Germaine-Hélène-Lucie Huot, ouvrière de fabrique; Maurice-André Penier, soldat au 7e régiment de chasseurs à Rouen, et Alphonse-Jeanne Baudry, doubleuse à Bolbec.

Goderville Tir. — Nous donnons ci-dessous les résultats de la séance de tir de l'Association des Anciens Élèves de l'École des garçons, du dimanche 19 avril dernier.

Carabine à 45 mètres. — M. Pierre Roger, Co Goderville, 45 points. Viennent ensuite: MM. Gamelle Dupont, de Goderville, 43 points; Fernand Boyvin, de Goderville, 40 points.

Fusil Levé à 35 mètres. — M. Pierre Roger, de Goderville, 43 points. Viennent ensuite: MM. Pierre Martin, de Goderville, 42 points; Jules Gatais, de Goderville, 38 points.

Bréauté Tir de l'Amicale. — A partir de demain dimanche 26 avril, l'Amicale des anciens élèves et amis de l'école de Bréauté, organise un grand concours de tir de 200 francs de prix, dont voici le détail:

Concours d'amateurs, prix unique (carabine à 20 mètres), 20 francs. Le prix sera remis avec 3 cartons de 50 et 3 cartons d'appui et les sociétaires pourront y prendre part.

Cinq cours entre sociétaires à la carabine à 20 mètres: 1er prix, 20 fr.; 2e, 15 fr.; 3e, 10 fr.; 4e, 5 fr.; 5e, 7 fr. chacun 5 fr.; soit 65 francs.

Cinq cours entre sociétaires à la carabine à 15 mètres: 1er prix, 20 francs; 2e, 15 fr.; 3e, 10 fr.; 4e, 5 fr.; 5e, 7 fr., 9 fr., 10 et 11e prix, chacun 5 francs. Total 85 francs.

Le stand sera ouvert tous les dimanches de 2 à 5 heures du soir.

Bretteville Une Grange en Feu. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, M. Albert Delaunay, agriculteur et marchand de veaux, demeurant à Bretteville, se réveillait, et tout à coup une certaine clarté lui apparut. Il supposa tout d'abord que c'était une automobile avec ses phares allumés qui passait sur le chemin conduisant de Goderville à Bretteville.

Après s'être assis dans sa chambre, M. Delaunay constata que la clarté dont il s'était aperçu au premier moment augmentait, vivement il ouvrit la croisée de sa chambre, et grande fut sa stupeur en voyant que sa grange était en feu.

Vivement il s'empressa de prévenir son fils pour aller chercher du secours.

Peu de temps après, le tocsin annonça le sinistre, et de nombreuses personnes se rendirent sur les lieux pour porter secours.

Le même temps, quelqu'un de la ferme se rendit à Goderville pour prévenir la gendarmerie et la subdivision des sapeurs-pompiers.

Vers une heure du matin, les lieutenant Lebaudy et sous lieutenant Nazier, accompagnés de quelques pompiers, se rendaient avec une pompe sur les lieux du sinistre.

Malgré toute la diligence dont ils firent preuve en pareille circonstance, les pompiers ne purent que limiter les dégâts du brasier, le feu ayant fait son œuvre en détruisant une grange de vingt-cinq mètres de long sur 10 mètres de largeur, construite en briques et calcaire et couverte en chaume, dépendant de la ferme de M. Albert Delaunay et appartenant à M. Duhaanel, propriétaire et armateur, demeurant à Pécamp, quai Vicomte.

Les pertes subies par M. Delaunay consistaient en 1,300 boîtes de poêle de bois et d'ivoire, une machine à battre et divers instruments aratoires soit évalués à 4,000 fr. et sont couverts par une assurance.

Quant à l'immeuble le préjudice n'a pu justifier alors pour le moment il est assuré.

Les causes de l'incendie sont inconnues et ne paraissent pas être dues à la négligence attendu que le feu a pris naissance sous la loge de la mécanique à battre.

Quatre portes se trouvant dans un bâtiment contigu à la mécanique à battre ont pu être sauvées. Les gendarmes qui s'étaient rendus aussitôt prévus sur les lieux ont procédé à une enquête qui se continue actuellement.



LA FRANCE
Aidez nous les uns les autres.
Messieurs les sociétaires sont priés d'assister à l'inauguration de Monsieur Jean MONBALLIEU

Monsieur Jean MONBALLIEU
Garçon classé du paquebot GUADELLOUPE
dédicé au vieux Hôpital, où on se réunira le samedi 25 avril, à 8 heures 30.

Monsieur Gustave-Maximilien-Just DUPARC
Médaille de 1870
M. le docteur Charles VIGNE, adjoint au Maire du Havre et de Honfleur.

Monsieur Jules CORROYER
Ec - Mécanicien à l'Hospice Général
M. Georges DUPARC; M. Georges DUPARC; M. le docteur Charles VIGNE, adjoint au Maire du Havre et de Honfleur.

BEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames
A LA DRAPERIE D'ELBEUF
Fournisseur de l'Union Economique

VILLE DU HAVRE
SERVICE DE LA VOIRIE

ADJUDICATION

Le Maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur, donne avis qu'il sera procédé, à l'Hôtel de Ville, salle A, le Lundi 4 Mai 1914, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication des travaux de substitution de pavés au macadam sur le boulevard de Strasbourg, entre la place de l'Hôtel-de-Ville (côté Est) et le cours de la République.

VILLE DU HAVRE
ADJUDICATION

Le maire de la Ville du Havre, officier de la Légion d'Honneur, donne avis qu'il sera procédé, à l'Hôtel de Ville, salle A, le Lundi 11 Mai 1914, à dix heures et demie de l'après-midi, à l'adjudication des travaux de construction d'un Groupe Scolaire dans le quartier de l'Esne, rue de Volmy et rue Gustave-Brindley.

UN TRÈS BON CONSEIL

Asthmatiques, catarrhes, oppressés, employez le Fénix Louis Legras, dont profite tous les jours; c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 dissipe instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de bronchite chronique et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

LA JOIE DE VIVRE est acquise à TOUS

Extrait d'une lettre du Professeur Dédy, sur la République: Ce qui m'a le plus intéressé, c'est de constater l'influence des organes digestifs; de bien nourrir et développer l'appétit, et d'assainir et ranimer le sang même le plus appauvri.

GRAND-THEATRE DU HAVRE

Direction A. VIGUIER
Bureaux: Samedi 25 Avril
H. 8 h. 30

HAMLET

Opéra en cinq actes et sept tableaux, musique d'Ambrósio Tomasi

THEATRE-CIRQUE OMNIA

Aujourd'hui CINEMA OMNIA PATHE
A 8 h. 3/4, Soirée

COMPAGNIE NORMANDE DE NAVIGATION A VAPEUR

Table with columns: Date, Destination, Departure Time. Rows for Havre, Honfleur, Trouville, Caen.

ADMINISTRATION DES POSTES

Le dernier levé des correspondances pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Guatemala, Cuba, Coraço, Costa-Rice, Equateur, Haïti, Saint-Pierre-Miquelon, Taïti, les Iles Marquises, Guyanes françaises et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot France aura lieu au Havre, bureau principal, le 25 avril, à 18 h. 30.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. St-Paul est parti de Bougie, le 23 avril p. O. an.
Le st. fr. Suzanne-et-Marie, ven. de Bordeaux, est arr. à la Pallice le 23 avril.

Le st. fr. Ville-de-Douen est parti de B.-Ayres le 23 avril p. Santos.
Le st. fr. Ville-du-Havre, all. de Calao, etc. au Havre et Liverpool, est passé à Fernando-Noronha le 23 avril.

Terre-Neuviens et Islandais

Reykjavik, 22 avril. - Sont arrivés ici aujourd'hui: Eplandine (châliuter de Fécamp, avec 7.000 morues, cap. Fortin, avec 20.000 morues; La-Somme (châliuter de B.-Ugène, avec 43.000 morues; Amélie (châliuter de Boulogne, avec 25.000 morues; Armand (châliuter de Boulogne, avec 35.000 morues; Paris (châliuter de Honfleur, avec 10.000 morues; Marie (châliuter de Honfleur de Fécamp, à peu pêche; nav. h-p. Not-D-Me-la-Mer, s'mant l'équipage de la goé. Eugène, coulé par suite de mauvais temps, le 20 avril, à St-Jeffroy, 20° 20' N. - Le temps est beau, la pêche est excellente à Hvalsbak.

Marégraphie du 25 Avril

Table with columns: Time, Height (Pleine Mer, Basse Mer). Rows for 9h, 12h, 3h, 6h.

OUVERTURE DES PORTS DU HAVRE Du 25 Avril 1914

Table with columns: Destination, Time, Agent. Rows for LAMBLARDIE, ANTOULEME, CITRILLE, ENGLE, VAUBAN, DOCK.

Port du Havre

Table with columns: Date, Ship Name, Origin, Agent. Rows for April 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

Navires Sortis

Table with columns: Date, Ship Name, Destination, Agent. Rows for April 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

COMMERCE

Le 23: st. fr. Germaine.
Le 24: st. fr. Germaine, St-Luc, ven. tons deux d'Algérie, Duchesse-de-Bourbon; st. ang. Oshy ven. de Follonica; st. norv. Borgis; st. all. Neptune.

VILLE DU HAVRE

TAUX D'INTERETS DU PAIR (suivant les bases adoptées par la délibération municipale du 29 octobre 1902).

PRIX DU PAIN

Le kilogramme de pain de 100 g/0.
Le 6 kilog. .... fr. 0 384
Les 6 kilog. .... fr. 2 30

BULLETIN DES HALLES

MERCURIALES
HAVRE (marché Notre-Dame) le 24 avril.
Cours des Légumes

ROUEN, vendredi 24 avril

GRAINS ET FARINES. - Le blé à été vendu de fr. 21 - à 25 50 le quintal. Il était coté au marché le 9 fr. 25 au prix de 18 fr. 50.

PERDU

Le 23 à Honfleur, CHIEN fox-terrier, 8 mois, tout blanc avec un col noir, répondant au nom de Dick. - Le ramener 7 fr. de saque. Racompeuse. (69212)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Table with columns: Gares, Dates, Times. Rows for Havre, Motteville, Gémouville, Doudeville, SAINT-VAAST-BOSVILLE, Ouveville, Motteville, Le Havre.

MAIGRIR c'est RAJEUNIR...
Vous maigrirez sûrement sans danger pour la santé.
LA TISANE MAIGRITINE SALACROU

ON DEMANDE BON REPRESENTANT
CHAINES et CLOUS
pour Armateurs et Quincalliers.
S'ad. HUGUES et DUBOIS, St-Amand (Nord). (687)

Table with columns: Marché, Prix, Quantité. Rows for Farine de Froment, Place de la Rougemare.

Table with columns: Espèces, Aménage, Vendus, Prix au Kilog. Rows for Honfleur, Vieux, Moutons.

ON DEMANDE

Porteur de Journaux
18 Ans - Références exigées
S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE JEUNE HOMME

au journal Le Havre, au 43 à 45 ans, pour faire les courses.

ON DEMANDE Un Jeune Homme

de 15 à 16 ans pour faire les livraisons. S'adresser 148, rue Jules-Livraison, à partir de 17 heures. (6937)

ON DEMANDE Un jeune Homme

de 13 à 14 ans pour les courses. (6670)

ON DEMANDE JEUNE HOMME

15 ans environ, ayant très bonne écriture, présenté par ses parents, bon appointement. - Prendre l'adresse au bureau du journal. (697)

PETIT JEUNE HOMME

pour le magasin, est à mandé Papeterie DEBOME, 114, boulevard de Strasbourg. (6937)

POISSONNERIE MODERNE

ON DEMANDE Un jeune Homme de 13 à 14 ans pour les courses et le nettoyage. (6670)

ON DEMANDE FEMME DE CHAMBRE

ou remplaçante cuisant très bien. Prendre l'adresse au bureau du journal. (6937)

ON DEMANDE une Femme de Ménage

ou UNE BONNE non couchée, pour Café-Restaurant. Références exigées. - S'adresser boulevard Amiral Bugeux, 213. (6712)

ON CHERCHE

environnements immédiats du Havre, dans maison tranquille, bien située, deux Chambres et Cabinet de Toiletté meublés pour deux personnes, avec pension. - Adresser offres à 6214 au Petit Havre. (69312)

DEUX PETITES PIÈCES

à louer de suite COUR DE FERME avec HABILITATION complète et eau courante. S'adresser à M. DORIVAL, 67, rue de Saint-Quentin. Me.S 5876

48 HEURES suffisent aux Sels de Remon-Lithine pour laver les reins, dissoudre les urines des artères, éliminer la goutte, les rhumatismes, la gravelle. Pour obtenir ce résultat, on mettra un tube de Remon-Lithine dans un litre d'eau, et on coupera de molle le bœuf avec le tube lithiné ainsi obtenu. La boîte de 10 tubes de Sels Remon-Lithine pour 30 jours de traitement. 1 fr. 50. - D. pot: Grande Pharmacie des Halles Centrales, 66, rue Voltaire.



FAIENCES - VERRERIES - PORCELANES

SEVESSAND FRÈRES
25, rue du Général-Faidherbe
VERRERIE SPECIALE POUR CAFES-DÉBITS

QUI VEUT DES BALLONS

BALLONS gaz réclame. Organisation de Fêtes Aéronautiques avec concours de distance de ballons porteurs cartes postales. Goûment au gaz hydrogène. PRIX et DEVIS sur DEMANDE

Où PASSER son DIMANCHE ?

à MA CAMPAGNE à ROUELLES
Restaurant Champêtre, en face l'Eglise St. COQUEREL, Propriétaire

VANNERIE

A. DRIEU
2 rue Jules-Lecesse - Havre
Artisan de Voyages, Bannons, Moisés, Layettes, Pans-Bâts, Tapis à usage, Bonnetiers, Bouteilles, Corbeilles à pain, panier, correspondances, Paniers service, bouchers, boulangers, épiciers, blanchisseurs, linge, provisions, etc. - Manger pour entrepreneurs. LJS (8589)

ROLLEVILLE Hôtel Beau-Séjour

M. Jeanne périt sa clientèle qu'elle a remis à neuf le Chalet Havrais et qui se tient à la disposition de ceux qui veulent manger une bonne grille, faire une collation ou un bon repas. Recette, cuisine bourgeoise. - Tél. 3, Rolleville. S-témi (6018)

GRAND ARRIVAGE

et VENTE Dimanche matin de CHEVREUX 0,90

MARGARINE "La PRIMROSE"

Exquis pour la table. Excellente pour la cuisine. - Dépositaires: M. Vve Frémont, 48, rue de la Halle; M. Savallé, 108, rue de la Matellerie; M. Jouen, 16, rue St-Pierre; M. Lemaître, 7, rue Paul-Marion; M. Binet, 14, rue G.-Brindeu; M. J. Osmont, 73, rue G.-Brindeu; M. Vittecoq, 77, rue G.-Brindeu; M. Binette, 17, rue G.-Brindeu; M. Guéhenard, 14, rue G.-Brindeu; M. Upray, 66, rue d'Éretat; M. Mabile, place St-Vincent-d-Paul; M. Fréhon, 37, rue d'Estimauville; M. Achard, 110, rue d'Éretat; M. Grosard, charbonnier, 2, rue de la République; M. Lenoir, 7, rue Lesueur. S (5631)

MME CHATILLON

Voyante, Elève de PAFUS Assistée de son fils célèbre MEDIUM. Répond tous les jours de 9 h du matin à 6 h du soir. 1 bis, Place des Halles-Centrales, 1 bis. Prix modérés - (1er étage) - Discretion (69602)

LE PAIE

JE VEUX acheter même brisé 3 fr. le f. en échange de mes Magnifiques Occasions. M. André Argant, Argant, Châliuter de Honfleur, ou Argant, Châliuter de Honfleur, ou Argant, Châliuter de Honfleur, ou Argant, Châliuter de Honfleur. Je VENDS le meilleur Marché possible et je donne en plus

MAGNIFIQUES PRIMES

HOTEL DE ROUBAIN, 19, cours de la République. (6931)

AUTOMOBILE

en parfait état de marche à vendre. Prendre l'adresse au bureau du journal. (6931)

CYCLISTES DEMANDER au Grand Garage Georges Lefebvre 89 à 95, Cours de la République - HAVRE

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Echauffements, Blennorrhagies, etc., etc. Les Capsules de SANTALOSE et l'Injection Souveraine ALPHA

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. MOTET, DENTISTE 52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

VERMOUTH FLORE Bitter Topaze Choix extra Vente en Gros : P. DANVERS, Havre

Affections de l'estomac LES CACHETS DIGESTIFS & ANTISEPTIQUES LE DUC A BASE DE Pancréatine, Pepsine, Diastase, Benzopnaphol, Cascara, etc.

VICHY-QUINA Apéritif Tonique et Fortifiant aux SELS DE VICHY Représentant : René LE CLÈNE, 163, rue Victor-Hugo, Le Havre

CIDRES Petit Cidre « Verger de l'Abbaye »... 0 fr. 15 le litre Cidre de Choix « Clos Margot »... 0 fr. 25 » Grand Cidre de Normandie « Pommerai du Doyen »... 0 fr. 50 la bout.

VOIR L. BOISSEL MÉCANICIEN 9, Rue du Canon ses Nouveaux Modèles 1914 GLADIATOR - ROCHET Pneus WOLBER, DUNLOP, MICHELIN

ASTHME Toux, Oppression, Catarrhe de la GORGE et du D' CLERY

En conséquence la gérance cesse d'exister à compter d'aujourd'hui même. Le conseil aura à vérifier les comptes et faire la gestion de la gérance et à soumettre à la prochaine assemblée générale...

ARTICLE DIX-SEPTIÈME Les décisions du Conseil sont constatées sur un registre de procès-verbaux signés pour chaque séance, par le président et le secrétaire. Toutefois le président peut exiger que les procès-verbaux soient signés par tous les membres qui ont pris part à la délibération.

ARTICLE DIX-NEUVIÈME Il y a dix sortes d'Assemblées générales, les Assemblées générales ordinaires et les Assemblées générales extraordinaires. PARAGRAPHE PREMIER - Assemblées Générales Ordinaires

N'achetez pas DE BICYCLETTES, Pneumatiques... et Accessoires... COMPTOIR GENERAL DES CYCLES Angle de la rue Jules-Ancel

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus de Névralgies. PRENEZ UN CACHET « KARL »

VOTRE INTÉRÊT est d'acheter votre EAU DE COLOGNE Aux Caves Phénix Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs

BIENS À LOUER Beau Bureau et Chantier À LOUER présentement 73, Rue du Lycée

LOTISSEMENTS de Beaujour et de Sous-Bretagne À SANVIC À VENDRE Terrains très bien situés avec toutes commodités.

IMPRIMERIE du Petit Havre 35, Rue Fontanelle, 35 IMPRESSIONS Commerciales, Administratives et Industrielles AFFICHES, BROCHURES CIRCULAIRES CARTES, CATALOGUES CONNAISSANCES MEMORANDUMS TÊTES DE LETTRES FACTURES - REGISTRES ENVELOPPES, ETC. BILLETTS DE NAISSANCE ET DE MARIAGE LETTRES DE DÉCÈS Travail soigné et Exécution rapide.